

SYNTHESE DE L'ENQUETE « ECOLES »

MODALITES D'ADMINISTRATION

En complément d'une enquête ciblant les agents de la fonction publique sur la formation aux enjeux environnementaux, le collectif une Fonction publique pour la Transition écologique (FPTE) a lancé un questionnaire à l'attention des écoles d'application post-concours formant des fonctionnaires et hauts-fonctionnaires (catégorie A et A+ dans leur grande majorité). L'enquête a été diffusée via le RESP (Réseau des Ecoles de Service Public) ainsi que le réseau des INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation), entre juin et septembre 2020.

In fine, onze écoles ont répondu, dont trois relevant du domaine de l'environnement (ENGEES¹, ENSFEA², Ecole Nationale des Services Vétérinaires), trois INSPE (Amiens, Aquitaine et Toulouse), deux écoles du domaine culturel (ENSSIB³ et INP⁴), ainsi que l'EHESP⁵ (santé publique et santé environnementale), l'ENM⁶ (juridique) et l'ENA⁷ (administration).

Ayant avant tout une valeur informative et qualitative, ce « coup de sonde » permet à la fois de mettre en lumière des initiatives remarquables, qu'elles émanent d'écoles spécialisées dans l'environnement ou non, et d'identifier les freins et besoins au développement des enseignements sur ces enjeux ressentis par ces écoles.

SYNTHESE CONCERNANT LES FREINS ET BESOINS

Dans le questionnaire, plusieurs exemples de **freins potentiels** ont été proposés. Parmi ceux qui reviennent le plus fréquemment, l'on retrouve (1) d'abord le **manque de temps dans le cursus pour ces enseignements**, ensuite (2) **l'absence de demande par les tutelles**.

En effet, contrairement aux universités, pour ce qui est de la formation initiale post-concours, les grandes écoles ne sont pas libres d'organiser leurs maquettes comme elles l'entendent. Leurs formations sont fixées par des décrets issus de leurs ministères de tutelle. Un tel constat souligne l'importance d'une impulsion et d'une volonté politique.

Concernant les **besoins exprimés** quant aux moyens nécessaires pour développer de telles formations – dont la plupart des répondants estime qu'elles seront amenées à se multiplier et/ou à évoluer dans leurs contenus et leurs formats –, l'on retrouve :

¹ École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg.

² Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole.

³ Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques.

⁴ Institut National du Patrimoine.

⁵ École des Hautes Études en Santé Publique.

⁶ Ecole Nationale de la Magistrature.

⁷ Ecole Nationale d'Administration.



- Des moyens humains supplémentaires;
- Des formations internes pour le corps enseignant de l'école sur ces thématiques ;
- Des budgets spécifiques.

Enfin, concernant les **partenariats relevés**, l'on retrouve par exemple des universités proches de ces écoles, soulignant l'apport de la recherche sur le sujet, mais également des acteurs du monde de l'environnement (entreprises spécialisées dans le recyclage, ADEME, OFB, entreprises privées, collectivités et syndicats) ainsi que des associations de vulgarisation scientifique. Autrement dit, la thématique favorise une approche partenariale du fait de la complexité et de la pluridisciplinarité des enjeux.

BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques relevées proviennent aussi bien des écoles spécialisées dans le domaine que des autres.

L'ENGEES est une école dépendant du ministère du développement durable spécialisée dans les questions de gestion de l'eau. L'intérêt pour l'écologie est donc à la fois fort et ancien. Les enseignements à ce sujet sont obligatoires pour l'ensemble des cursus et métiers. Si ces **questions sont finalement abordées dans l'ensemble du cursus**, au sens strict, elles représentent au minimum plus d'un mois pour tous les élèves. Parmi les exemples de formations cités, l'on retrouve : « formation au développement durable pour tous, à la biodiversité et la nature pour l'ingénierie écologique, économie circulaire et énergies renouvelables pour les déchets, risques naturels pour la GEMAPI, agroécologie pour gestionnaire de ressources en eau ». En outre, l'école propose des **formations continues destinées à des publics plus larges** (agents publics, élus locaux, entreprises) sur des thématiques équivalentes. Enfin, l'école a plusieurs projets dans ce même domaine comme un « mastère spécialisé de gestionnaire de bassin d'alimentation en eau », une « voie professionnelle d'approfondissement sur l'ingénierie écologique » et une « voie par apprentissage d'ingénieur en gestion des déchets ».

Pour **l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires**, l'enjeu pédagogique autour de la transition écologique est fort et cela depuis trois ou quatre ans avec une « orientation marquée sur les aspects environnement (santé et environnement), la réalisation d'études par des groupes d'étudiants et la mise en place d'un diplôme *One Health* en pratiques ». Dans le **tronc commun**, ces enseignements représentent près d'une quinzaine de jours en 2020-2021 et visent à la fois à sensibiliser et à développer des compétences opérationnelles spécifiques pour leurs futurs métiers. Parmi les enseignements développés, l'école a mis en place « Produire autrement des aliments d'origine animale » et « Produire autrement des aliments d'origine végétale » ; les aspects autour du **bien-être animal** se retrouvent



dans l'ensemble des cours. Enfin, leur formation continue offre via le diplôme *One Health* une pratique des ressources pour les « agents dont le métier nécessite de mieux prendre en compte ces nouveaux enjeux (ex : financement public, marchés financiers, commande publique, tourisme, aménagement du territoire, restauration collective, santé publique etc.) ».

L'ENSFEA forme les enseignants de l'enseignement agricole, d'où la centralité de l'enjeu environnemental et le fait que les enseignements sur le sujet soient obligatoires. Parmi les modules proposés, l'on retrouve par exemple l'enseignement de la transition écologique. Ainsi ce dernier est « pluridisciplinaire et concerne les systèmes complexes. C'est davantage un axe transversal pour toutes les disciplines qu'un enseignement disciplinaire. » L'école propose aussi des formations continues dans le domaine pour les enseignants en biologie et écologie.

L'INSPE Aquitaine propose un **Mastère spécialisé** « pratique et ingénierie de formation » intitulé « Eduquer, former à la transition écologique et au développement durable » (PIF DD), unique en France et ouvert depuis neuf ans. En outre, l'INSPE intègre à son **tronc commun** deux journées et demie pour les futurs enseignants sur ces thématiques. Parmi les enseignements proposés : « Comprendre le changement climatique, approche territoriale de la transition écologique, la gestion de l'eau approche territoriale... » L'INSPE s'appuie notamment sur des **partenariats avec une collectivité locale** (le conseil départemental), pour lesquelles ses formations continues sont également ouvertes. Enfin, le répondant souligne la « nécessité de contextualiser au maximum les approches dans une double dimension, territoriale et compétences. »

L'EHESP, qui forme les cadres de la fonction publique hospitalière et de l'Etat, est engagée depuis 2018 dans la démarche environnementale et a obtenu le label Développement Durable & Responsabilité Sociétale⁸ de l'enseignement supérieur. Les ingénieurs d'études sanitaires, ingénieurs du génie sanitaire et techniciens d'études sanitaires suivent des **cursus obligatoires dans le domaine** afin de développer des compétences spécifiques dans le cadre de leurs missions. Un **département dédié** (Santé-environnement-travail et génie sanitaire [DSETGS]) existe et propose trois masters à l'attention des étudiants. Enfin, soulignons la mise en place à partir de janvier 2021 d'un **cours de tronc commun** d'une trentaine d'heures sur ces sujets pour tous les publics formés par l'EHESP., quel que soit leur corps d'appartenance ou leur métier Appelé ChanCES (CHANGement Climatique transitions Et Santé), ce cours est décliné en formation initiale et en formation continue pour que l'ensemble des agents publics réponde au défi climatique et pour un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux écologiques.

L'ENM, qui forme les futurs magistrats, a « rebaptisé cette année le pôle vie économique et sociale en pôle **vie économique, sociale et environnementale** pour marquer à quel point tous ces enjeux

⁸ <https://www.label-ddrs.org/>



sont importants et liés entre eux. » Des enseignements à ce sujet sont présents dans le **tronc commun** et des liens sont faits entre les enjeux économiques, le droit du travail et l'environnement. L'école propose également des **formations continues** pour des agents dont le métier est lié à l'environnement ou à une meilleure prise en compte de ces aspects. Parmi les formations proposées, l'on retrouve par exemple : « Les droits de l'environnement, l'animal et le droit, le droit de la mer ». En 2021, l'école a pour projet une « grande journée thématique sur le sujet autour de la production viticole permettant à nos élèves de faire le lien entre enjeux économiques, droit du travail et environnement ».

Depuis sa réforme l'année dernière, **l'ENA** a restructuré sa scolarité en quatre thématiques, correspondant aux enjeux majeurs de notre société et de l'action publique. En conséquence, la **transition écologique**, appréhendée dans ses différentes dimensions, **est l'un de ces parcours obligatoires pour l'ensemble des élèves**, quel que soit leur futur corps d'appartenance.

En conclusion, ces exemples confirment la possibilité et l'intérêt d'intégrer ces enjeux dans les **troncs communs** de la scolarité de ces écoles, à côté de la création de **diplômes spécialisés** pour les nouveaux métiers liés à la transition écologique. Cela indique qu'une partie des compétences requises aujourd'hui par les situations professionnelles des agents de catégorie A sont transversale et communes à plusieurs corps. Enfin, le **label Développement durable & responsabilité sociétale** revient à plusieurs reprises comme un accélérateur de dynamiques et un levier de transformation des enseignements.

Toutefois, en dehors de la nécessité pour les écoles spécialisées dans l'environnement de faire évoluer leurs enseignements, aujourd'hui ces évolutions sont encore trop dépendantes des initiatives et de la bonne volonté collective et individuelle, à défaut d'une impulsion de la part des tutelles et d'un effort concerté entre tous les ministères.